



# Gazette n°4 de Fontenay-Mauvoisin



Avril 2021

## ÉDITO

Chers concitoyens,



Alors que la campagne de vaccination, même si certains la considèrent comme trop lente, nous laisse entrevoir un retour à une vie quasi normale aux premiers jours de l'été et si parfois, dans ce contexte de crise sanitaire avec toutes les incertitudes qui y sont liées, nos avancées, nos réussites peuvent paraître dérisoires, gardons cette lueur d'espoir d'une fin prochaine du confinement.

Mais l'épidémie n'est pas terminée, les protocoles sanitaires restent d'actualité, le soutien aux habitants perdure. Restez et soyez prudent car le virus circule encore !!!

La bonne gestion des finances communales nous permet cette année encore de ne pas augmenter les impôts locaux, sans priver les habitants des services publics communaux et des investissements nécessaires à l'entretien, à la mise aux normes, à l'amélioration des bâtiments publics, ni à renoncer au développement de notre commune.

Les élections régionales et départementales auront lieu le 20 et 27 juin prochain. Les deux scrutins auront lieu le même jour dans la salle des fêtes en respectant les protocoles sanitaires en vigueur. Pour voter aux élections, vous avez jusqu'au 26/05/2021 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Je vous souhaite une agréable lecture de notre gazette, continuer à prendre soin de vous et de vos proches.

Dominique JOSSEAUME,  
Maire de Fontenay-Mauvoisin

## BIENVENUE

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune:

Monsieur FARE et  
Madame PALLAVICINI,

Monsieur RACCASI et  
Madame CABROL,

Monsieur et Madame  
HEBERT,

Monsieur CERVINI,

Monsieur LESCHIUTTA  
et Madame EZZINE,

Monsieur et Madame  
ANSSELIN.

Et félicitent les parents  
pour les naissances de :

Bertille DJERADDI née le  
22 janvier 2021

Hector LALLEMAND né le  
30 janvier 2021.

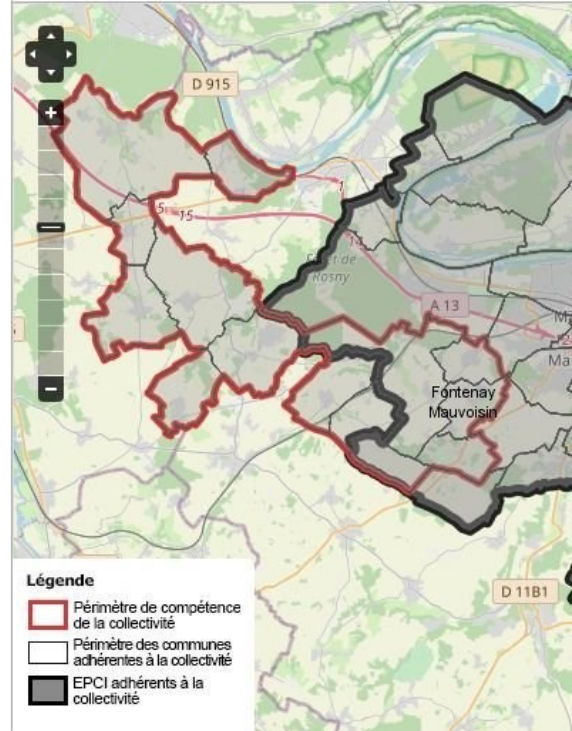
## RESEAU ALIMENTATION EN EAU

Le réseau d'alimentation en eau pour le village a été modifié. Un nouveau circuit d'alimentation a été créé au niveau du croisement de la route de Perdreauville et du chemin vicinal avec des conduites de diamètre 125 mm en tronçons de 6 m.

Cet aménagement nécessaire a conduit à un rééquilibrage du réseau qui permet de mieux alimenter les habitations du haut du village (Clos et rue du Moutier), ainsi que pour les nouvelles constructions rue de la Carbonière, mais également de renforcer la sécurité incendie sur notre commune. Ces travaux ont été financés par GPS&O.

Pour mémoire, la distribution d'eau est gérée par le syndicat des eaux de Perdreauville qui couvre le territoire ci-contre (encadré en rouge).

En France, en 2014, la consommation moyenne annuelle d'eau potable par habitant est de 52,2 m<sup>3</sup>, soit 144,6 litres par jour.



## STATIONNEMENT

Le stationnement est interdit sur les trottoirs de la commune.

Les véhicules doivent stationner aux emplacements réservés sur la chaussée et/ou sur les emplacements réservés sur les propriétés des habitants.

Suite à la délibération du conseil municipal, la vitesse de circulation dans notre village est passée à 30 km/h.



## RAPPEL

Les travaux de bricolage et de jardinage générant des bruits répétés et intempestifs doivent être effectués dans les plages horaires suivantes :

**Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30**

**Le samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

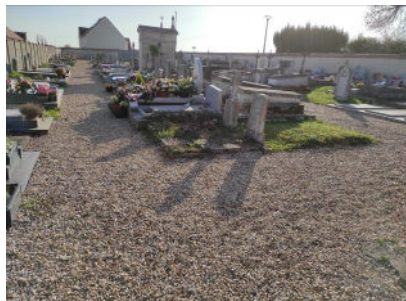
**Le dimanche  
de 10h00 à 12h00**

De même, les propriétaires des animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

## NUISANCES

## CIMETIERE

La réfection des allées du cimetière est en cours d'étude.



Différentes solutions sont envisagées : allées gravillonnées ou des allées engazonnées sur une base de grave.

Les travaux seront effectués dans l'année. Nous vous les présenterons plus en détail dans un prochain numéro.

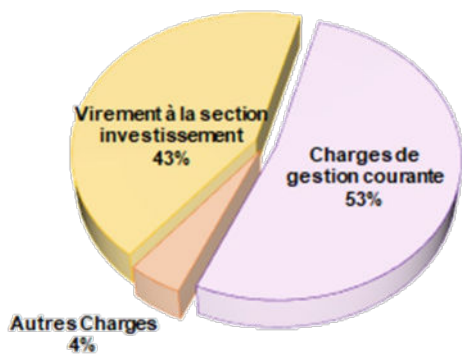


## FINANCES : BUDGET 2021

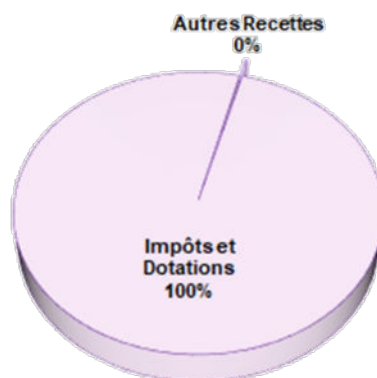
Le budget 2021 a été voté lors de la séance du conseil municipal du 16 mars 2021.

Le montant du budget de fonctionnement est de 998 k€ et pour l'investissement de 1084 k€.

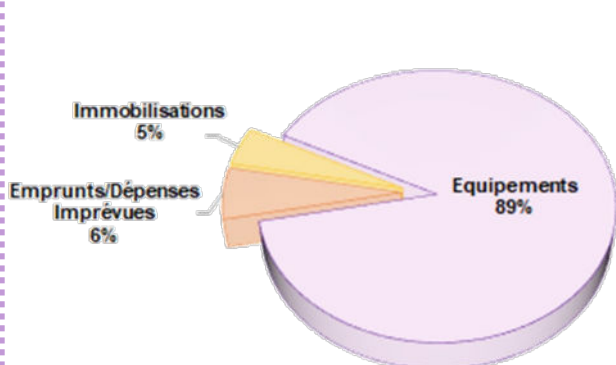
### FONCTIONNEMENT DÉPENSES



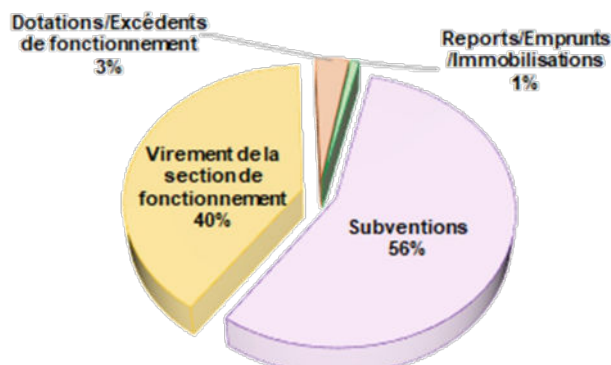
### FONCTIONNEMENT RECETTES



### INVESTISSEMENT DÉPENSES



### INVESTISSEMENT RECETTES





## IMPOTS LOCAUX

Les taux d'imposition ont été votés lors de la séance du conseil municipal du 13 avril 2021. Ci-dessous nous vous présentons la synthèse sur la réforme des taxes locales :

### TAXE HABITATION SUR LA RESIDENCE PRINCIPALE :

Elle doit être progressivement supprimée d'ici 2023.

Le taux reste fixe jusqu'à la suppression totale

A partir de 2021, le produit de la taxe versée par les contribuables passe dans les caisses de l'état. Ce n'est plus une ressource pour la commune.

La compensation de cette perte se fait au travers de l'évolution de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

### TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES :

La part départementale de cette taxe (TFPB ) revient à la commune.

En 2020, le taux départemental était de 11.58%, le taux communal de 12.06%,

En 2021, le taux communal qui apparaîtra sur les avis d'imposition sera de 23.64% (11.58 + 12.06). le taux départemental passera à 0%.

Ces taux assurent la stabilité fiscale pour notre commune.

## TRACTEUR

Le tracteur communal était très vieillissant. Les besoins de la commune ont évolué ces dernières années. La puissance du tracteur n'était plus suffisante à nos besoins.

La commune a besoin de certains accessoires comme une épareuse afin de pouvoir nettoyer les chemins communaux en taillant les branches des talus. L'ancien tracteur ne nous permettait pas d'installer ce type de matériel. Le conseil municipal a voté pour l'achat d'un nouveau tracteur, et la revente de l'ancien. Le nouveau tracteur a été livré fin avril.



## SAINTE EULALIE

**Notre église possède une statue de Sainte Eulalie qui remonte à une époque assez ancienne (XVe-XVIe siècle).**

**Cette statue a été classée à l'inventaire des monuments historiques et va bénéficier d'une restauration.**



En effet, au cours de son histoire, la statue a bien souffert d'après le bilan fait par les restaurateurs :

- l'arrière a été retaillé pour pouvoir être appliqué contre le mur de l'église,
- le buste et la tête ont été replâtrés, partiellement repeints en orange,
- le visage retaillé,
- un badigeon gris qui sera probablement retiré lors de la restauration a été ajouté,
- les couleurs d'origine (en particulier une robe rouge aux motifs dorés) s'estompent.

Sainte Eulalie de Mérida ou de Barcelone (on ne sait pas s'il s'agit de deux personnes ou d'une seule) est une vierge qui a subi le martyr en 304 lors des persécutions ordonnées par les empereurs Dioclétien et Maximien.

Elle aurait en effet déclaré au gouverneur de l'Espagne et de l'Aquitaine, Dacien, mais qui n'est pas historiquement attesté : « Isis, Apollon et Vénus ne sont rien, pas plus que Maximien lui-même : celle-ci n'est rien, car elle a été faite de main d'homme ; et celui-ci [non plus], car il adore des choses faites de mains d'homme ».

Selon une des versions de son martyr, Dacien l'a condamnée à être enfermée dans un tonneau rempli de morceaux de verre qui aurait été ensuite roulé dans une rue, la tuant dans d'atroces souffrances à l'âge de 12 ou 15 ans. Son culte est surtout présent en Espagne et dans le Sud-Ouest de la France, ter-

ritoires du royaume des Wisigoths avant la conquête de Clovis. Il est rare au nord de la Loire et notre statue fait figure d'exception.

Nous vous en reparlerons au retour de sa restauration, et espérons organiser une visite de l'église lors des prochaines journées du patrimoine.

## ECOLE

### SECURITE

Chaque année, le département finance des projets avec l'aide des amendes de police. Pour 2021, les thèmes retenus étaient les transports en commun et la sécurité routière aux abords des établissements scolaires.

Dans ce cadre, des barrières de sécurité ont été installées près de l'école rue du clos Boulet, avec des marquages au sol.

Elles constituent une première partie de l'aménagement qui sera complété par un radar pédagogique et un éclairage spécifique du passage piétons. Ces modifications ont été financées à 80% par cette subvention.



### SURPRISE

Une petite surprise pour la rentrée de nos petits écoliers!

Nous remercions Jacques BOURDON (ancien conseiller) d'avoir réalisé bénévolement durant les congés scolaires une marelle pour le plus grand bonheur des enfants !

## TRAVAUX ANCIENNE ECOLE



Le projet pour l'aménagement de l'ancienne école est finalisé et les appels d'offres sont effectués. Les travaux ont démarré début avril 2021, ils devraient être achevés en fin d'année. Au terme de ces travaux, trois logements, propriété de la commune, seront créés dans notre village.

La numérotation de la rue du Clos Boulet a été modifiée suite aux différents travaux : la nouvelle mairie est au 6, les nouveaux logements au 8, l'infirmerie au 10, la salle des fêtes au 12 et l'école au 14.





## LAVOIR



Ces travaux sont réalisés avec le soutien financier de l'association Valeurs et Culture.

Nous aimerions ajouter des éléments rappelant le caractère rural de notre commune dans le lavoir. Si vous souhaitez nous faire don ou prêt de ce type de matériel vous pouvez vous rapprocher de la mairie.



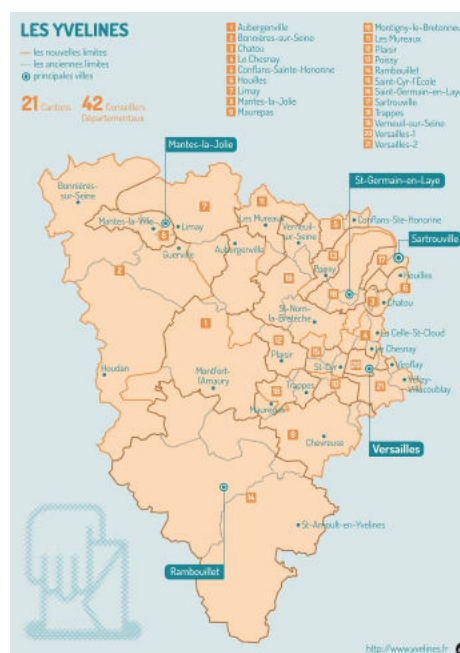
Dans le cadre des travaux de réhabilitation du lavoir (rénovation de la charpente notamment), il a été décidé pour protéger celui-ci des dégradations de le fermer par des grilles qui se situent à l'arrière. Ces grilles ont été choisies pour s'intégrer harmonieusement dans le cadre et permettent de sécuriser le lavoir qui est un lieu important de notre patrimoine.

## ELECTIONS

Les élections départementales et régionales sont prévues pour les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h à 20h. Nous avons besoin de vous pour la tenue des 2 bureaux de vote, pour des tranches de 2 h. Merci aux personnes volontaires de se faire connaître en mairie.

Pour les départementales, notre commune fait partie du canton de Bonnières. Un conseiller départemental est élu au suffrage universel direct dans le cadre d'un canton au moyen d'un scrutin binominal majoritaire pour un mandat de six ans.

Pour les régionales, c'est la région Ile de France (pas de changement suite à la réforme des régions). C'est un scrutin de liste mixte à deux tours, avec représentation proportionnelle et prime majoritaire.



## ENVIRONNEMENT

Deux bennes pour la collecte des déchets végétaux ont été installées sur le parking de la mairie : elles étaient dédiées aux branchages et tailles de haies : pas de gazon.



**Une distribution de compost est organisée :**  
**Samedi 29 mai de 9h à 12h**  
**sur la place de l'église**

## ASSISTANTES

### MATERNELLES

La commune de Fontenay-Mauvoisin dispose d'assistantes maternelles agréées pour accueillir vos enfants :

Mme LALLEMAND Nolwenn  
Mme WEILBACH Anne

Vous trouverez les coordonnées complètes en mairie et sur le site <https://mon-enfant.fr/>

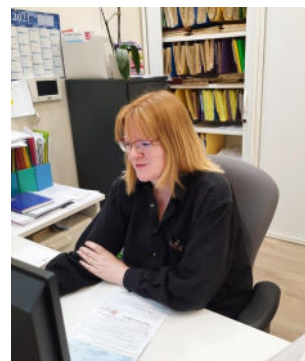
## EMPLOYES MUNICIPAUX

A chaque gazette nous vous proposerons un article pour faire connaissance avec un des employés communaux de notre village.

Nous leur sommes redevables de leur investissement pour la vie communale.

Madame Laetitia PORTUGAL, notre secrétaire de mairie est arrivée le 1er décembre 2019. Elle a pris en charge les dossiers communaux, avec en parallèle la gestion de la crise sanitaire par la commune, ce qui n'était pas une mince affaire.

La polyvalence de ses missions l'amènent à participer à la préparation du budget, gérer la comptabilité de la commune, rédiger les comptes rendus de séances et de délibérations (assurer le suivi en préfecture), accueillir et informer les usagers. Elle s'occupe également de la gestion et de l'avancement des dossiers spécifiques en direction du public (garderie, cantine, transports scolaires ...).



Ceci ne présente qu'un aperçu des missions que peut assurer la secrétaire de mairie dans une commune comme la nôtre.

**Mairie de Fontenay-Mauvoisin**  
**6, rue Clos Boulet**  
**78200 Fontenay-Mauvoisin**

**Tél.: 01 34 76 51 02 / mail : [mairie.fontenaymauvoisin983@orange.fr](mailto:mairie.fontenaymauvoisin983@orange.fr)**

Les permanences ont lieu le vendredi de 17h30 à 19h30 (hors congés scolaires)

Pour prendre rdv avec Monsieur le Maire

veuillez contacter svp le secrétariat par téléphone ou par mail

Directeur de la publication : Dominique Josseaume

Responsable communication : Alain Dufour

Crédit photographies : Jean-Paul Lintanff